

La démarche Cradle to Cradle®* chez Tarkett

* du berceau au berceau

Pour une
économie
circulaire
régénératrice



« Je suis convaincu que le secteur de la construction a un rôle clé à jouer dans la transition vers un modèle d'économie circulaire. Les principes Cradle to Cradle® sont sources d'inspiration dans cette aventure "circulaire" ».

Fabrice Barthélemy
CEO Tarkett

ÉDITORIAL

Pour protéger le climat et conserver les ressources naturelles limitées de la planète, il est essentiel de passer à une économie circulaire régénératrice à mesure que la population mondiale augmente.

Chez Tarkett, nous considérons cette opportunité comme un moyen crucial de créer de la valeur ajoutée pour nos parties prenantes, de renforcer la solidité et le succès commercial de notre entreprise.

À mesure que nous accélérons notre transition, nous prenons des mesures pour transformer la façon dont nos revêtements de sol et surfaces sportives sont produits et utilisés. Nous abandonnons progressivement l'approche industrielle linéaire « extraire, fabriquer, jeter » pour optimiser la valeur de nos matériaux, en contribuant à la préservation des ressources naturelles tout en éliminant les déchets tout au long du cycle de vie de nos produits.

Pour cela, nous concevons nos produits conformément aux principes Cradle to Cradle® (du berceau au berceau) et optimisons nos matériaux, afin qu'ils puissent être recyclés ou réutilisés en toute sécurité comme matières premières dans de nouveaux produits.

TABLE DES MATIÈRES

EN QUOI CONSISTE CRADLE TO CRADLE®?

Une conception des produits repensée pour rendre notre entreprise circulaire	04
Les principes Cradle to Cradle® chez Tarkett	06
Comment nous intégrons la conception Cradle to Cradle® dans nos produits	08

PRODUITS C2C CERTIFIED™

Linoléum	12
Dalles textiles	13
Sol homogène sans PVC	14
Dalles modulaires résilientes sans PVC	15
Parquet	16
Gazon synthétique	17

NOS PRODUITS CRADLE TO CRADLE CERTIFIED™	18
--	----

TARKETT EN BREF	19
-----------------	----

EN QUOI CONSISTE CRADLE TO CRADLE® ?

Une conception des produits repensée pour rendre notre entreprise circulaire

Selon la vision et les principes Cradle to Cradle®, (du berceau au berceau) tous les matériaux sont utilisés le plus longtemps possible et transformés en nouveaux matériaux lorsque les produits sont en fin d'utilisation. Tous les produits, les bâtiments et les services sont conçus dans le but de créer une **économie circulaire** régénératrice. Les produits sont conçus d'emblée à base de matériaux sains qui peuvent être récupérés en fin d'utilisation, soit réintroduits dans la nature pour nourrir la terre, soit réutilisés dans l'industrie, sans compromettre leurs performances.

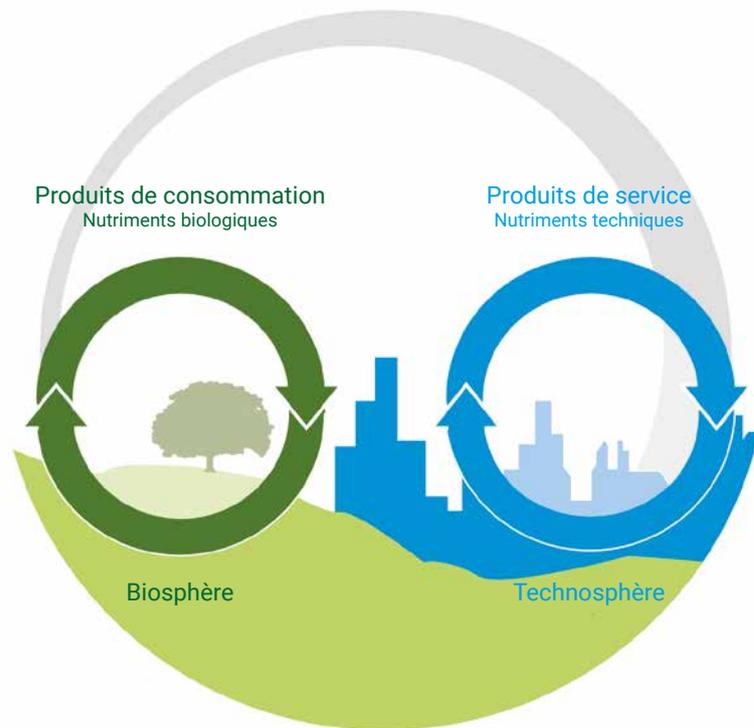
Depuis 2010, **Tarkett applique les principes Cradle to Cradle® pour concevoir tous ses produits, notamment les revêtements de sol en vinyle, en textile (depuis 2015), le linoléum, le parquet et le gazon synthétique.**

En améliorant continuellement la conception de nos produits sur le plan sanitaire et environnemental, nous nous employons à sélectionner des matériaux qui peuvent être récupérés, recyclés et transformés en nouveaux produits.

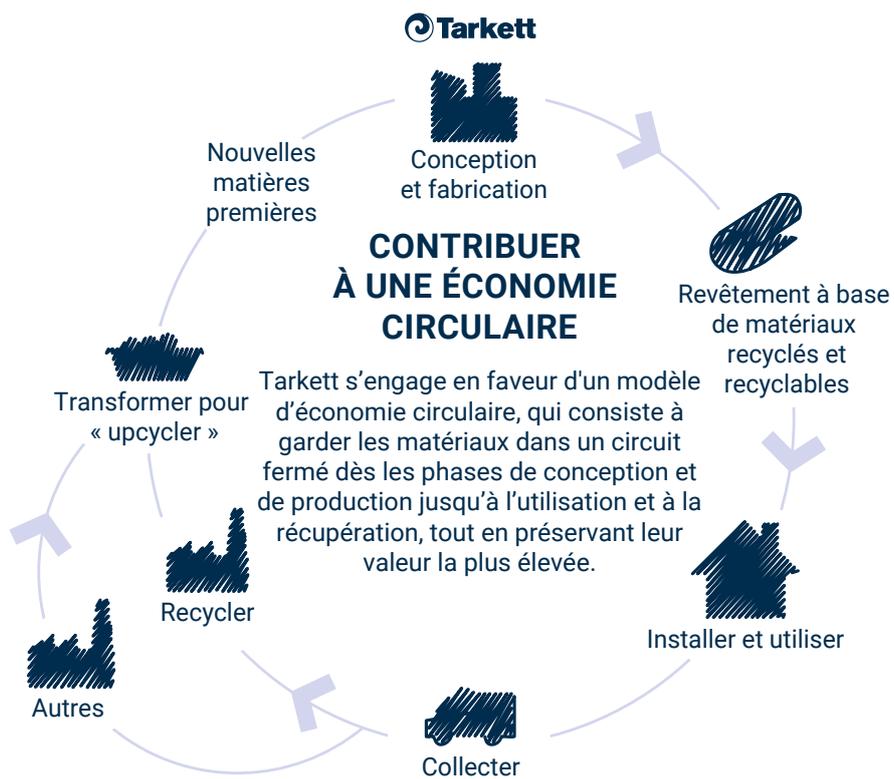


« Dans la nature,
rien ne se crée, rien
ne se perd, tout se
transforme. »

Antoine-Laurent de Lavoisier
Chimiste français



(c) 2009 EPEA GmbH



Les principes Cradle to Cradle® chez Tarkett

Chez Tarkett, nous respectons depuis longtemps les principes de transparence et de Cradle to Cradle®. Nous sommes à l'écoute des préoccupations de nos partenaires et prenons continuellement des mesures pour améliorer nos produits, avec le soutien d'experts reconnus indépendants.

À l'heure actuelle, **98%** des matériaux utilisés dans nos produits sont évalués par des tiers, conformément aux principes Cradle to Cradle®. Les résultats de ces évaluations nous permettent de mieux comprendre l'impact de nos produits et de sélectionner nos matières premières plus soigneusement en partageant nos cahiers des charges avec nos fournisseurs.

Connaissez vos ingrédients : l'évaluation Cradle to Cradle® des matériaux

La certification Cradle to Cradle® approuve l'éco-conception adoptée par l'entreprise sur la base de cinq critères : les matériaux sains, les produits circulaires, les énergies renouvelables et les exigences climatiques, la préservation de l'eau et l'équité sociale.

Chaque critère reçoit un score (de faible à élevé : Basic, Bronze, Argent, Or et Platinum), l'attribut le moins bien classé déterminant le score global.



Matériaux sains

Connaissance des composants chimiques de chaque matière première et optimisation pour des matériaux plus sûrs selon les spécifications C2C.



Produits circulaires

Élimination du concept de déchet en veillant à ce que les produits puissent être réutilisés et contenir des matériaux recyclés.



Énergies renouvelables et exigences climatiques

Veiller à ce que les produits soient fabriqués à l'aide d'énergies renouvelables pour réduire ou éliminer les gaz à effet de serre et l'impact sur le changement climatique.



Préservation de l'eau

L'eau potable est une ressource précieuse et un droit humain fondamental.



Équité sociale

Construire des organisations respectueuses des personnes affectées à la création, l'utilisation, l'élimination ou la réutilisation d'un produit.

21
certifications
C2C

En 2019, Tarkett a obtenu 21 certifications C2C*, soit l'un des plus grands nombres de certifications C2C dans le secteur du revêtement de sol, couvrant un large éventail de catégories de produits, notamment la moquette, le linoléum, le parquet et le gazon synthétique.

* Consultez toutes les certifications C2C sur professionnels.tarkett.fr

C2C établit des normes élevées – Exemple de matériaux sains

Chez Tarkett, pour assurer la transparence de nos produits auprès de nos clients, tous les matériaux sont examinés et évalués par des tiers indépendants. Ainsi, nos clients connaissent la composition exacte d'un produit et sont certains qu'il a été optimisé pour améliorer ses performances sur le plan sanitaire et environnemental.

La méthode de classification Cradle to Cradle® pour les produits chimiques utilise **24 critères d'évaluation stricts en matière de santé et d'environnement**.

Le système d'évaluation C2C fonctionne avec des « feux de signalisation » où le risque chimique se voit attribuer un niveau vert, jaune, rouge ou gris pour chaque composant. Pour une certification C2C Or, par exemple, tous les ingrédients doivent être classés « verts » ou « jaunes ».

A	Optimal
B	Bon
C	Acceptable
X	Problématique
Gris	Sans évaluation en raison du manque de données
Noir	Interdit

Le certificat final est délivré par l'Institut d'Innovation Produits Cradle to Cradle® indépendant l'EPEA.

Tous les deux ans, les fabricants doivent prouver les efforts qu'ils ont fournis pour améliorer leurs produits afin qu'ils soient à nouveau certifiés.

Promouvoir la transparence grâce aux Material Health Statements (MHS).

Vérifiées de façon indépendante, les MHS sont des déclarations scientifiques révélant les risques et les dangers pour la santé des matériaux jusqu'à 100 ppm (0,01 %). Cet outil de transparence complète les données environnementales fournies par notre Déclaration environnementale de produit (DEP) et par les certificats Cradle to Cradle®, contribuant ainsi à l'utilisation de matériaux plus sains.

Comment nous intégrons la conception Cradle to Cradle® dans nos produits



« Nous sommes convaincus qu'un changement radical est nécessaire de toute urgence pour conserver les ressources naturelles limitées et le capital naturel. Nous vous invitons à contribuer vous aussi au développement d'une économie circulaire. »

Fabrice Barthélemy, CEO Tarkett

SAVIEZ-VOUS...

... que nous fabriquons des produits à très faibles émissions de COV?

Le linoléum et un très grand nombre de revêtements de sol Tarkett ont un niveau d'émission de COVT quasiment indétectable (<10 µg/m³ après 28 jours), 100 fois inférieurs aux normes les plus strictes, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Tarkett applique le concept Cradle to Cradle® pour élaborer la fabrication et les services après-ventes pour tous ses produits, y compris le revêtement de sol en vinyle. Nous concevons des produits pour la vie, afin de contribuer à créer des espaces plus sains et durables, face à la rareté des ressources et au changement climatique.



Des matériaux sains chez Tarkett

98% de nos matières premières – plus de 3 000 ingrédients – sont évaluées par des tiers indépendants selon les critères Cradle to Cradle®. Elles sont analysées en fonction de leur impact sur la planète et la santé et optimisées pas à pas.

Fin 2019, **100%** des sites de production de revêtements de sol en vinyle de Tarkett en Europe, en Amérique du Nord, en Serbie et en Chine utilisaient une technologie de plastifiants sans phtalate*.

98% de nos revêtements de sol présentent des émissions de composés organiques volatils totaux (COVT) **10 à 100 fois** inférieures aux normes les plus strictes, contribuant ainsi à une meilleure qualité de l'air intérieur.

Tarkett travaille avec des organisations mondiales pour promouvoir une activité forestière durable. Plus de 60 % de nos matières premières en bois dans la région EMEA sont certifiées FSC® ou PEFC™.

* Sauf contenu recyclé pour certains produits.



Des produits circulaires chez Tarkett

En 2019, nous avons utilisé **126 000 tonnes** de matières recyclées comme matières premières, ce qui représente 12 % des achats de matières premières. Et d'ici à 2030, notre objectif est que **30%** des matières premières que nous achetons (en volume) proviennent de sources recyclées.

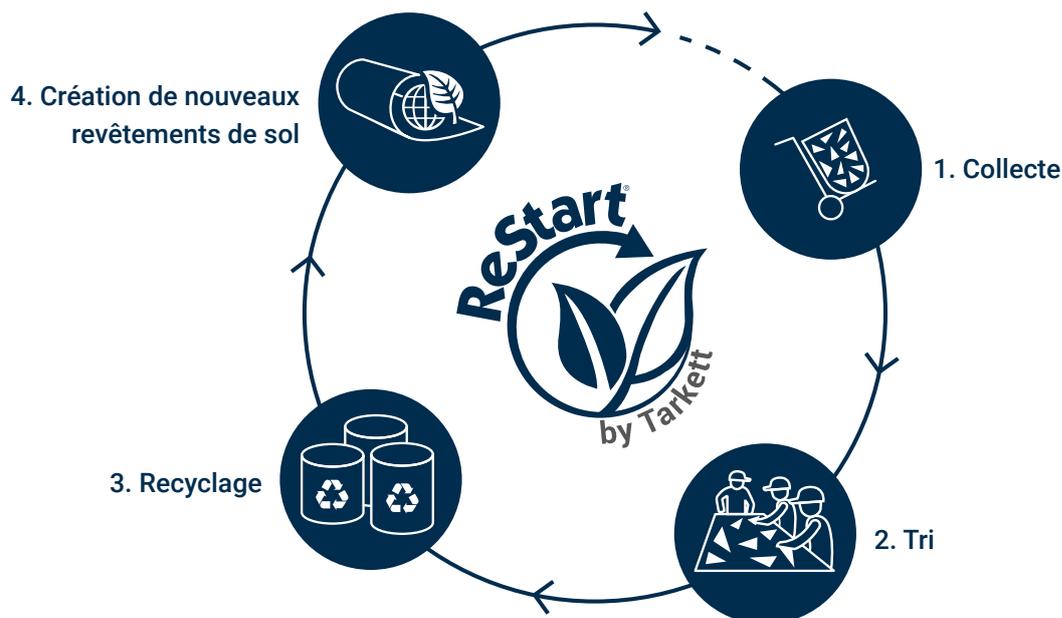
67% des matières premières utilisées par Tarkett en 2019 étaient recyclées, rapidement renouvelables ou présentes en abondance dans la nature.

Par exemple, nos gammes Safetred (sols anti-dérapants en PVC) contiennent 40% de matériaux recyclés. De nombreuses dalles textiles DESSO contiennent plus de 80% de matériaux recyclés et celles avec sous-couches EcoBase® sont quant à elles 100% recyclables.

Grâce à notre programme ReStart®, nous récupérons le revêtement de sol en fin d'usage*, afin d'être recyclé et transformé en matières premières de grande qualité.

Programme de collecte et de recyclage ReStart®

Entre 2010 et 2019, nous avons collecté 105 000 tonnes de revêtements de sol dans le monde entier (vinyle, linoléum et moquettes) grâce à notre programme ReStart®.



* Les revêtements de sol usagés sont des revêtements textiles et des revêtements homogènes en vinyle (produits après 2011).



Les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique chez Tarkett

28% de la consommation d'énergie dans les usines de Tarkett proviennent des énergies renouvelables. L'énergie solaire est utilisée dans nos bâtiments administratifs et nos usines, tels que nos sites de fabrication de moquettes à Dendermonde (Belgique) et à Waalwijk (Pays-Bas), ainsi que notre site de fabrication de linoléum à Narni, en Italie, qui utilise également l'énergie géothermique. Les résidus de bois issus de notre production sont utilisés comme biomasse pour la production d'énergie dans sept de nos usines*. Nous sommes également convaincus qu'en utilisant du contenu recyclé, et donc en diminuant les quantités d'énergie et d'eau nécessaires pour extraire et traiter des matériaux vierges, nous préservons les ressources naturelles et luttons contre le changement climatique.



La préservation de l'eau chez Tarkett

Aujourd'hui, **66%** des usines de production de Tarkett sont équipées de circuits d'eau fermés ou n'utilisent pas d'eau dans leur processus de fabrication afin de réduire la consommation d'eau (l/m²) qui a diminué de 50 % par rapport à 2010**.



L'équité sociale et la collaboration chez Tarkett

Chez Tarkett, nous cherchons à renforcer la collaboration interne et externe avec des parties prenantes responsables importantes, notamment des ONG, des experts et des institutions publiques.

Nous nous sommes engagés en participant à des initiatives d'économie circulaire nationales et européennes, dont Globe EU, INEC France et Ecopreneur EU. Nous sommes également membres de CE 100 Network de la Fondation Ellen MacArthur.

En outre, Tarkett a fait appel à une société spécialisée dans les évaluations en matière de durabilité et d'approvisionnement afin d'effectuer une cartographie des risques RSE pour la plupart de nos fournisseurs du monde entier. Par ailleurs, nous respectons les principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et demandons à nos principaux fournisseurs de faire de même. Ces principes couvrent les droits de l'Homme, les conditions de travail, la lutte contre la corruption et le respect de l'environnement.



Contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU.



Engagement en faveur de la transition vers une économie circulaire.



Respect des principes du PMNU.

* Hanaskog et Ronneby (Suède) ; Narni (Italie) ; Orzechowo (Pologne) ; Kalush (Ukraine) ; Bačka Palanka (Serbie) et Mytishchi (Russie).

** Consultez le rapport RSE 2019 pour en savoir plus

Produits certifiés™ C2C



Linoléum



- Matières premières 100 % naturelles
- 100 % recyclables
- Production avec une empreinte écologique optimale

Lino Originale
Essenza



Conçu par la nature

Depuis plus de 120 ans, Tarkett produit des revêtements en linoléum de grande qualité de façon écologique, en utilisant des matières premières naturelles telles que l'huile de lin, la résine, la fibre de jute, le bois et la farine de liège. Ces revêtements sont 100 % recyclables.

Pour la production de nos revêtements en linoléum, 34% de l'énergie provient de sources renouvelables. L'usine de Tarkett à Narni, en Italie, utilise des circuits d'eau fermés.

Tarkett Original Essenza est la première collection de linoléum à base de matières premières 100% naturelles, certifiées C2C Or, étant donné que ses pigments de couleur proviennent de sources végétales telles que des coquilles de noix.



Dalles de moquette

- EcoBase® : sous-couche dalle textile 100 % recyclable
- 94 % de nos collections de dalles textiles DESSO sont certifiées™ Cradle to Cradle®

AirMaster®
Gold Collection



Un monde meilleur, un meilleur espace de travail

La collection DESSO AirMaster Gold a obtenu une certification Cradle to Cradle® Or, avec le niveau Cradle to Cradle® Platinum – le plus élevé possible – pour les matériaux sains. Son fil régénéré ECONYL® et sa sous-couche EcoBase®, à base de craie upcyclée, sont 100 % recyclables et peuvent être recyclés en boucle fermée sans perte de qualité. La collection DESSO AirMaster Gold présente de faibles niveaux d'émissions de COV, conformément aux critères rigoureux Cradle to Cradle® Or*. Avec la même fonctionnalité unique de capture des particules de poussière fine garantie par toutes les collections DESSO AirMaster, AirMaster Gold va plus loin dans la création d'un milieu de travail plus sain et d'un monde plus durable.

* Cette norme prescrit que : les COVT doivent être < 0,5 mg/m³. Les COV individuels doivent être < (0,01) x [la valeur la plus basse entre la valeur d'exposition ou la valeur MAK]. Le repère temporel est de 7 jours.



Sol homogène sans PVC

- Premier revêtement de sol homogène certifié™ C2C Or
- Plastifiants sans phtalate, ni biocides, biocides ni métaux lourds
- 100 % recyclable et certifié par l'éco-label Blue Angel

iQ One



Performant avec style

Les espaces très sollicités nécessitent des sols qui garantissent des performances maximales. C'est là qu'intervient iQ One.

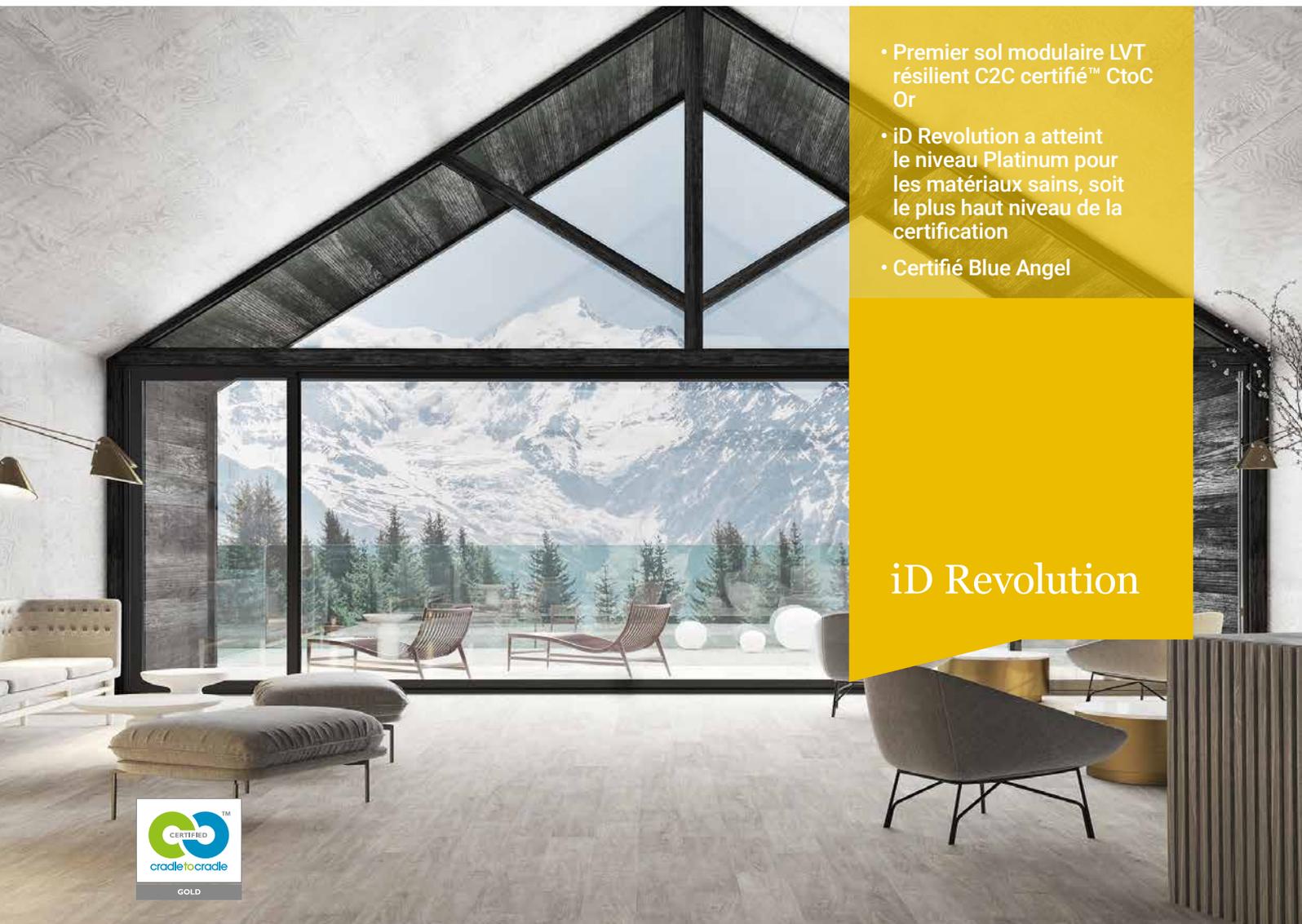
Fort de ses excellentes propriétés environnementales et de ses performances exceptionnelles, iQ One est le sol idéal pour les espaces publics très fréquentés tels que les hôpitaux et les écoles.

Il s'agit du premier revêtement de sol homogène certifié C2C Or avec 100% de ses matériaux définis positivement.

iQ One est fabriqué en utilisant plus de 50 % d'énergies renouvelables et est entièrement recyclable.



Dalles modulaires résilientes sans PVC



- Premier sol modulaire LVT résilient C2C certifié™ CtoC Or
- iD Revolution a atteint le niveau Platinum pour les matériaux sains, soit le plus haut niveau de la certification
- Certifié Blue Angel

iD Revolution



La révolution de la conception sans PVC

Avec iD Revolution, Tarkett a élaboré le premier sol modulaire résilient certifié™ Cradle To Cradle® de niveau Or. Régénérateur par nature, 83% de ses composants sont des matériaux recyclés ou d'origine minérale ou biologique. Il comprend 24% de PVB (Polyvinyl Butyral) recyclé issu de pare-brises de véhicules en fin de vie ou de verre de sécurité provenant de bâtiments.

100% de ses besoins en électricité proviennent de sources d'énergies renouvelables, tandis que l'ensemble du processus de fabrication est optimisé pour économiser de l'énergie. 99% de l'eau utilisée dans le processus de production est recyclée en circuit fermé.



Bois



- Premier parquet certifié™ C2C Argent
- Plus de 60 % de nos matières premières en bois dans la zone EMEA sont certifiées FSC® ou PEFC™. Nous fournissons même des parquets 100 % certifiés sur demande

Parquet



Beauté naturelle. Choix naturel.

Nos parquets certifiés™ Cradle to Cradle® Argent peuvent améliorer la qualité de vie. Une vie dans laquelle des matériaux sains contribuent à rester en bonne santé et dans laquelle nous sommes responsables des ressources continuellement réutilisées.

Tarkett est le premier fabricant de parquets en Europe à proposer des produits certifiés™ Cradle to Cradle®. Tous nos parquets d'une épaisseur totale de 10 mm ou plus sont certifiés™ Cradle to Cradle® Argent.

Nombre de nos parquets sont de niveau C2C Or en termes de normes sociales et de préservation de l'eau. 98 % des produits Tarkett entrent dans la catégorie des produits à faibles émissions de COV selon l'OMS*. Tous les revêtements de sol en bois sont concernés.

*Organisation mondiale de la santé.



Gazon synthétique

- Gazon synthétique 100 % recyclable
- Gamme de gazon synthétique 100 % C2C Certifié - 55 produits
- Un large éventail de remplissages durables et/ou organiques disponibles

Gazon synthétique



Le meilleur investissement encore et encore.

Nos surfaces sportives sont conçues de manière écologique conformément aux principes Cradle to Cradle®.

Et le choix des matériaux de qualité est l'un de ces piliers. Ainsi, Tarkett utilise des fibres en polyéthylène exclusives fabriquées en interne qui peuvent être recyclées et réutilisées une fois qu'elles ont rempli leur fonction.

Nous avons récemment mis au point des solutions de remplissage durables, recyclables et réutilisables, telles que ProMax HydroFlex, qui est fabriqué avec des terrains synthétiques en fin de vie qui sont retirés et mélangés à nos polymères haut de gamme exclusifs pour créer une solution de remplissage qui peut à son tour être recyclée et/ou réutilisée.



NOS PRODUITS CERTIFIES CRADLE TO CRADLE®

Moquette	DESSO® EcoBase™ PA6 Dalles textiles teintées dans la masse	Or
	DESSO® EcoBase™	Or
	DESSO® Axminster Gold	Or
	DESSO® EcoBase™ PA6 Dalles textiles teintées dans la masse	Argent
	DESSO® EcoBase™ PA6 Dalles textiles teintées dans la masse	Argent
	DESSO® EcoBase™ PA6.6 Dalles textiles teintées en continu	Argent
	Lés teintés continus	Bronze
	Desso® PA6 Dalles textiles teintes en continu	Bronze
	Desso® PA6 Dalles textiles teintées dans la masse	Bronze
	Desso® PA6.6 Dalles textiles teintées en continu	Bronze
	Solution Rouleaux teintés	Bronze
	Ethos® Modular	Argent
	Revêtement de sol résilient	iQ One
iD Revolution		Or
Linoléum	Originale Collection	Or
	LinoWall	Argent
	Gamme linoléum Tarkett	Argent
Bois	Parquet	Argent
Caoutchouc	Caoutchouc mural (BaseWorks®)	Argent
	Caoutchouc Dalle et lé	Bronze
Gazon synthétique	Gazon synthétique	Bronze

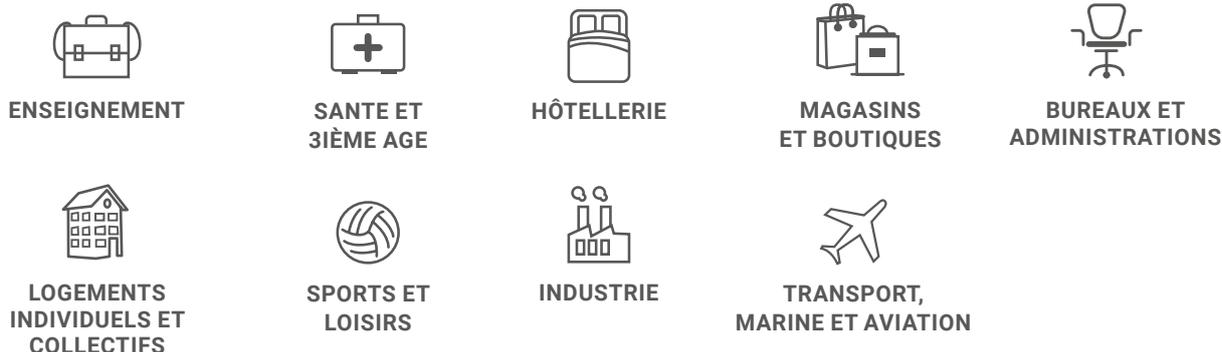
TARKETT EN BREF

Fort de 140 ans d'innovation, de qualité et d'engagement à long terme en faveur de la durabilité, Tarkett est devenu un leader mondial des solutions de sol et de revêtement sportif pour tous les segments de marché.

Tarkett dans le monde – dans plus de 100 pays



Segments – Solutions pour un large éventail d'applications



Produits – large portefeuille de revêtements de sol

Dalles vinyles résilientes

Dalles vinyles modulaires

Linoléum

Textiles

Parquets

Revêtements sportifs



INFORMATION

Tarkett France - Service Information, Documentation, Échantillons
1, Terrasse Bellini - Tour initiale - TSA 94200 - 92219 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 41 20 42 49 - Fax : 01 41 20 47 00 - e-mail : infodoc@tarkett.com
Les designs et photos utilisés dans cette brochure sont fournis à titre d'illustration uniquement.

Images non contractuelles, ne faisant pas office de recommandation produits.
Design : Agence Gecko / Photos : Tarkett

professionnels.tarkett.fr

